

## L'UDSR, UN PARTI CHARNIÈRE

L'UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE de la Résistance<sup>1</sup> est le plus souvent présentée comme un parti charnière à l'influence politique inversement proportionnelle à son importance numérique. « État-major sans troupes, écrivait Philip Williams<sup>2</sup>, comme certains partis charnières sous la III<sup>e</sup> République, l'UDSR était trop faible pour qu'on la craignît et trop indispensable pour qu'on l'ignorât. » Dans la légende noire de la IV<sup>e</sup> République, l'UDSR se livrait aux délices de l'instabilité gouvernementale, jetant sa poignée de voix dans un sens puis dans un autre pour faire et défaire les combinaisons parlementaires. C'était oublier un peu vite que l'UDSR avait eu, de 1945 à 1958, plusieurs réalités ; tour à tour incarnation du projet de créer un grand parti de la Résistance, petit parti de cadres et de gestion des affaires de la République, parti « spécialisé » dans la construction européenne et d'un ensemble franco-africain. C'était oublier aussi qu'elle avait joué ce rôle de parti charnière dans une configuration bien particulière du système partisan et non pas durant toute la IV<sup>e</sup> République.

81

---

1. Pour l'essentiel, cet article s'inspire de notre thèse : *L'Union démocratique et socialiste de la Résistance, d'une Résistance à l'autre, 1945-1965*, soutenue devant l'université de Paris IV-Sorbonne en 1993, en cours de publication.

2. Philip Williams, *La Vie politique sous la IV<sup>e</sup> République*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 355.

DU PARTI DE LA RÉSISTANCE AU PARTI DE GESTION  
DES AFFAIRES DE LA RÉPUBLIQUE

A l'origine, l'UDSR n'avait pas vocation à être sous la IV<sup>e</sup> République ce que les républicains socialistes ou d'autres groupes charnières avaient été sous la III<sup>e</sup>.

82 L'UDSR est la seule formation politique à être issue exclusivement de la Résistance. Le 25 juin 1945, à l'initiative de la majorité du Mouvement de libération nationale, qui avait refusé en janvier de fusionner avec le Front national dominé par les communistes, l'UDSR est constituée sur la base d'une fédération de mouvements de Résistance. A l'exception des communistes, toutes les familles résistantes – des Français libres aux résistants de l'intérieur – et toutes les familles politiques – des gaullistes aux socialistes en passant par les démocrates chrétiens – s'y retrouvent. L'UDSR a alors opéré un rassemblement de personnalités politiques plus large – sinon plus nombreux – que le RPF. C'est la génération politique issue ou passée par la Résistance qui s'y trouve en son entier représentée. Sous la Troisième Force, l'Union fera jouer ces solidarités méta-partisanes. Cette fédération est alors conçue comme un vaste rassemblement, instrument de la rénovation politique, et comme le prolongement à la Libération de l'engagement de résistants qui condamnent tout à la fois la III<sup>e</sup> République, son personnel et les partis politiques traditionnels. L'UDSR veut occuper dans un paysage politique tripolaire la position centrale entre la droite et le PCF. Cette formation se présente volontiers comme travailliste en ce sens que s'y retrouveraient croyants et laïcs pour dépasser la vieille querelle qui les oppose. L'UDSR se pense comme l'agent de la rénovation de la gauche, rénovation qui passe par l'absorption de la SFIO dans un rassemblement plus vaste. En fait, la SFIO en signant un pacte d'unité d'action avec l'Union ne cherche qu'à attirer à elle les résistants les plus à gauche au moment même où l'UDSR songe à la remplacer. C'est dire qu'à la Libération les chances de fonder un grand parti de la Résistance non communiste sont faibles, d'autant que la fondation du MRP lui retire la clientèle démocrate-chrétienne, à l'exception de ceux qui refusent tout parti à caractère confessionnel. En outre, l'absence de soutien du général de Gaulle à une formation qui se pense comme la préfiguration du rassemblement gaulliste n'est pas étrangère à l'échec de cette formule. Cet échec tient aussi beaucoup à l'inexpérience des résistants UDSR qui ont cru que le paysage politique

était vierge de tout héritage à la Libération. Il n'en était rien ! Les résistants avaient bien avant la fin de la guerre perdu la course de vitesse qui les opposait aux anciens partis politiques. La permanence de part et d'autre de la guerre des comportements politiques, la stratégie du Parti communiste, l'attitude de la SFIO, l'existence même du MRP interdisent à l'UDSR d'être l'agent de la transformation et de la rénovation de la vie politique française.

Le 21 octobre 1945, au soir des élections à la première Assemblée nationale constituante, l'Union, qui aligne 31 élus, prend la mesure de son influence. L'UDSR, comme le Parti d'action en Italie, aurait pu prendre la décision de se saborder. On pourrait s'étonner qu'une formation politique de cette nature devienne un parti charnière dans le plus pur style de la III<sup>e</sup> République, si on ne savait que l'UDSR, dès sa création, se propose d'être un médiateur, un parti « tampon<sup>1</sup> » pour éviter l'affrontement de deux blocs antagonistes. Aussi, sa transformation en juin 1946 de fédération de mouvements de Résistance en petit parti de gestion des affaires de la République s'accompagne-t-elle moins à cet égard d'un changement de nature que de fonction. C'est ainsi que le groupe parlementaire a suscité, précédé ou accompagné les transformations des combinaisons parlementaires. En novembre 1945, le général de Gaulle devant les exigences du Parti communiste était prêt à renoncer à former le Gouvernement. Sait-on que, pour débloquer la situation et empêcher que les communistes ne se saisissent du départ du Général pour s'installer au pouvoir en position de force, le groupe UDSR a été à l'origine du tripartisme par le dépôt d'un amendement en vertu duquel il demandait au « président de Gaulle de reprendre ses négociations pour qu'un gouvernement tripartite puisse être formé dans les délais les plus brefs<sup>2</sup> » ? En plaçant les trois grands partis devant leur responsabilité, il s'agissait de donner à la France un gouvernement dirigé par le seul homme capable de s'opposer aux communistes. On trouve ici un des traits constants de l'UDSR : éviter les affrontements, respecter les règles du jeu, être le pompier des majorités en difficultés. C'est dire que sa transformation en parti charnière s'est faite avec plus de facilité qu'on aurait pu l'imaginer. Seule l'alliance conclue avec le Parti radical, parti honni, souleva quelques difficultés.

1. L'expression est de Pierre Bourdan.

2. Le groupe socialiste proposa un sous-amendement par lequel les trois grands partis étaient désignés nommément. *J.O.*, Assemblée constituante, Débats, 19 novembre 1945, p. 72 s.

## L'UDSR, PARTI CHARNIÈRE DE LA TROISIÈME FORCE

L'alliance de l'UDSR avec le Parti radical dans le cadre du Rassemblement des gauches républicaines, en avril 1946, pouvait paraître contre nature. Malgré tout, de Gaulle parti, l'opposition au tripartisme<sup>1</sup> et au projet de constitution, la défense du libéralisme économique, la nécessité imposée par la loi électorale de présenter des listes communes pour éviter l'éparpillement des voix justifiaient cette alliance avec un Parti radical pour lequel l'anticommunisme et la défense du libéralisme prenaient le pas sur l'anticléricalisme.

84 Hostile aux institutions de la IV<sup>e</sup> République, mais respectueuse de la décision des Français, réservée à l'égard de combinaisons parlementaires à la base trop étriquée, l'UDSR contribue, du départ des ministres communistes jusqu'à la formation du premier cabinet Queuille, à faire et à défaire les gouvernements dans le but d'élargir et de consolider la Troisième Force. Par sa position géographique à l'Assemblée, le groupe UDSR est au centre d'une constellation comprenant la SFIO, le MRP, les radicaux, les modérés et les gaullistes. Il peut donc en regardant tantôt vers l'un tantôt vers l'autre sculpter à son gré les combinaisons parlementaires.

La capacité de l'UDSR à remplir la fonction de groupe charnière est soumise à plusieurs facteurs : la configuration de l'Assemblée et les rapports de force entre les groupes, le poids des événements internationaux et l'évolution de la guerre froide, la plus ou moins grande homogénéité des comportements à l'intérieur du groupe, sans parler des répercussions des postures parlementaires à l'intérieur du parti. Trop faible pour imposer à ses députés une stricte discipline, qui du reste était contraire à sa conception de la responsabilité de l'élu, l'UDSR se satisfait de la liberté de vote. Aussi, ne vote-t-elle jamais d'un bloc dans un sens ou dans l'autre. Schématiquement, lors de chaque scrutin, un tiers des élus vote « pour », un tiers vote « contre » et un tiers s'abstient ou ne participe pas au vote. Cela correspond aux trois tendances qui cohabitent alors à l'intérieur du groupe : une tendance « gouvernementale » (Bourdan, Forcinal, Chevallier, Mitterrand, Viollette), qui soutient le plus souvent les gouvernements ; une ten-

---

1. Jacques Baumel, président du groupe parlementaire, précise en 1946 que la raison d'être de l'UDSR « vient essentiellement de deux refus : celui de 1940 et celui de 1946 », c'est-à-dire le tripartisme sans de Gaulle.

dance « gaulliste », représentée par René Capitant, membre du RPF dès sa création ; et une tendance « pleveniste », qui suit René Pleven dans sa stratégie d'élargissement de la Troisième Force sur sa droite. Notons au passage que René Pleven, leader alors incontesté du groupe parlementaire, doit veiller à l'articulation des trois tendances à l'intérieur de son groupe charnière.

Pour mesurer de quelle manière l'UDSR remplit sa fonction de parti charnière dans les combinaisons parlementaires, sept scrutins allant du 30 octobre 1947 au 10 septembre 1948 ont été sélectionnés et représentés sous forme de graphiques. C'est, en effet, au cours de cette période que l'UDSR fait et défait les gouvernements à sa guise et joue pleinement un rôle de groupe charnière facilitant le glissement d'une combinaison gouvernementale à une autre. Après le départ des communistes du gouvernement en mai 1947, elle contribue puissamment à l'édification de la Troisième Force.

85

Pour chaque scrutin – à l'exception de celui du 22 novembre – les groupes parlementaires ont été classés, de gauche à droite sur la ligne des abscisses, en fonction de leur importance numérique décroissante pour les votes « pour », croissante pour les votes « contre », et ceci afin de représenter clairement les lignes de force qui traversent l'Assemblée. Cette représentation permet de visualiser le chevauchement des clivages politiques et la plus ou moins grande autonomie des élus à l'intérieur de leur groupe. Par comparaison, les graphiques rendent compte du déplacement de l'axe des combinaisons parlementaires et de la position de l'UDSR à leur égard.

Le 30 octobre 1947 (graphique 1), la confiance est accordée au gouvernement Ramadier à une faible majorité et au bénéfice de 20 abstentions. L'assise du gouvernement se réduit aux socialistes, aux républicains populaires et à une poignée de radicaux, de républicains indépendants et d'UDSR acquis à la participation aux cabinets issus du tripartisme. L'UDSR « gaulliste » – celle de Capitant et de ses amis – et l'UDSR pleveniste ont voté contre. René Pleven estime que le cabinet ne tient pas compte de la nécessité de réaliser un gouvernement aussi large que possible, c'est-à-dire une combinaison de Troisième Force élargie aux formations du centre et de la droite et aux gaullistes. Le député des Côtes-du-Nord propose en effet le vote d'une loi électorale majoritaire et d'apporter à la Constitution des modifications. L'UDSR « prend ainsi figure de trait d'union entre les partis actuellement constitués et le RPF », note *Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord* du 29 octobre

1947<sup>1</sup>. René Pleven répète sans se lasser que la double opposition communiste et gaulliste paralyse le régime au profit du PCF. Il s'emploie alors jusqu'en 1948 à réunir les conditions de l'entrée des gaullistes dans une IV<sup>e</sup> République amendée. René Pleven utilise les voix qui sont à sa disposition à l'intérieur du groupe et au-delà du groupe pour en administrer la preuve.

86

Par exemple, après le retrait du gouvernement Ramadier, Léon Blum n'atteint pas la majorité constitutionnelle à 9 voix près (graphique 2) le 21 novembre, malgré l'appui massif du MRP et de la SFIO. Pour avoir maladroitement mis sur le même plan Maurice Thorez et Charles de Gaulle, Pleven lui porte l'estocade. Il aurait suffi que le député des Côtes-du-Nord déplace 9 voix en faveur de Blum pour qu'il soit investi. Par son attitude, le groupe favorise le glissement des combinaisons vers la droite. Ce scrutin prend toute sa signification si on le compare à celui du 22 novembre (graphique 3). À l'exception des communistes et de leurs alliés, l'ensemble des députés ayant exprimé un vote ont investi Robert Schuman, qui avait déclaré ne jeter d'exclusive contre personne. Le gouvernement Schuman s'ouvre alors au centre droit par la nomination de René Mayer aux Finances. La démonstration selon laquelle aucune formule n'est fiable si elle n'accorde pas une place aux centres et à la droite a été faite. La SFIO abandonnait au MRP le rôle de pivot des majorités de Troisième Force. Le RPF et le PCF ne ménagent pas plus ce cabinet que le précédent. Dans les premiers mois de 1948, le cabinet Schuman ne doit sa survie qu'aux interventions de René Pleven. La gravité de la situation internationale – le coup de Prague a eu lieu du 20 au 27 février 1948 – rendait dangereuse l'ouverture d'une crise. En février 1948, Pleven en s'abstenant sauve le gouvernement Schuman. Mais attention, que les groupes du centre se divisent, que les abstentions volontaires – le vote le plus proche de l'opposition – dépassent la barre d'une cinquantaine, et le Gouvernement chute (cf. scrutin du 19 juillet 1948, graphique 4). Notons que René Pleven n'ajoute pas sa voix à celles des gaullistes mais vote à l'unisson de François Mitterrand. C'est qu'entre la formation du Gouvernement et l'été 1948, René Pleven a échoué dans sa tentative de jeter un pont entre la majorité et le RPF. Par un retentissant article donné au *Parisien libéré* du 11 mars 1948 – la veille, Jan Masaryk est décédé à Prague –, René Pleven appelle tous les républicains à une union contre les communistes : « l'intérêt général exige une entente

1. *Le Petit Bleu* est l'organe de presse de René Pleven.

entre de Gaulle et le président Schuman ». Pour condamnée à l'échec qu'elle était, cette proposition n'en était pas moins habile. René Pleven, en premier lieu, gèle pour un temps le différend qui allait croissant à l'intérieur du parti entre les gaullistes conduits par René Capitant et les UDSR de gouvernement rassemblés derrière François Mitterrand. En outre, il lève l'« hypothèque de Gaulle » dans le meilleur style parlementaire. Que sa proposition soit ou non acceptée, René Pleven est gagnant : le rapprochement Troisième Force-RPF se serait fait qu'il serait devenu le chef du dispositif ; le rapprochement échoue, il devient l'arbitre des combinaisons de Troisième Force. « Las de lancer un pont entre les gaullistes et le régime, écrit Jacques Fauvet, il s'est décidé à l'emprunter lui-même<sup>1</sup>. » Mais en attendant d'entrer en 1949 au gouvernement, René Pleven au cours de l'été 1948 va administrer à nouveau la preuve que les formules de Troisième Force aux assises trop étroites ne sont plus viables. Le compas de la majorité était encore insuffisamment ouvert. La majorité ne tarda pas à se diviser sur la politique économique et financière et sur la question scolaire, qui provoqua la chute du gouvernement le 19 juillet 1948. Il était clair que toute combinaison était menacée dès lors qu'elle faisait une politique jugée trop à droite par son aile gauche, ou trop à gauche par son aile droite.

87

Les présidents du Conseil se succèdent : Schuman, André Marie, Schuman à nouveau. Le 7 septembre, dans une intervention courte et acérée, René Pleven dénonce l'accord précaire conclu avec la SFIO : « Ce à quoi l'on assiste, ce n'est pas, et je l'affirme, l'agonie d'un régime, mais l'agonie d'une formule, d'une formule qui veut faire reposer le Gouvernement sur une partie seulement de l'Assemblée, au lieu de faire appel à tous les républicains et à toutes les forces du pays<sup>2</sup>. » La Troisième Force est à la merci de l'attitude d'une UDSR qui tire toute son importance de sa capacité à déplacer l'axe des majorités (graphiques 5 et 6).

Le 10 septembre 1948, l'UDSR – à l'exception des gaullistes – vote pour le radical Henri Queuille. C'est qu'en effet ne pouvant aller ni trop à droite ni trop à gauche, l'axe de la majorité s'arrête au centre. L'investiture d'Henri Queuille, le 10 septembre 1948 (graphique 7), est un tournant dans l'histoire de la IV<sup>e</sup> République. Le député de la Corrèze

1. Jacques Fauvet, *La IV<sup>e</sup> République*, Paris, Fayard, 1959, p. 209.

2. Cf. *JORF*, AN, séance du 7 septembre 1948, p. 6554.

forme le premier cabinet radical durable<sup>1</sup>. Son assise parlementaire est élargie aux PRL, aux indépendants, aux paysans et aux UDSR, qui acceptent officiellement la participation. L'agitation sociale, la menace extérieure, l'intransigeance de De Gaulle en ont décidé ainsi. Les gaullistes quittent massivement le parti dans les mois qui suivent. Dès lors, l'UDSR ne contrarie plus sa vocation naturelle à participer aux affaires. Petit parti de cadres et de gestion des affaires de la République, elle trouve sa raison d'être dans sa capacité à monnayer son soutien en portefeuilles ministériels.

Plusieurs conclusions s'imposent de l'examen de ces scrutins sur la fonction de l'UDSR dans la configuration des majorités parlementaires.

88 Ce groupe, constitué de trois tendances, « gouvernementale », « gaulliste » et « pleveniste », pèse lourd quand les deux dernières tendances unissent leurs suffrages. L'existence des gouvernements est alors menacée. Néanmoins, cela ne signifie pas que les gouvernements dépendent exclusivement de la distribution de la vingtaine de voix UDSR. L'attitude des autres groupes centristes, mais surtout du PRL (38 voix), est aussi déterminante. En termes arithmétique et politique, l'UDSR n'a d'influence que dans la mesure où elle précède, suit ou accompagne une évolution irréversible, en l'occurrence le remplacement de la République des partis par la République des députés<sup>2</sup>. Entre 1947 et 1948, l'Union contribue à accélérer le glissement des majorités vers la droite pour lutter contre le PCF, puis le RPF. Il est significatif que René Pleven accepte officiellement la participation d'UDSR au gouvernement Queuille au moment même où les gaullistes sont en passe de se détacher du groupe. Certes, Pleven a démontré à plusieurs reprises qu'aucune combinaison n'était fiable si elle n'élargissait pas sa base, mais à partir du moment où les gaullistes partent, l'UDSR est trop faible pour s'opposer durablement. En joignant ses voix à celles des gaullistes, loin de contribuer au retour de De Gaulle au pouvoir, Pleven les exclut peu à peu du jeu politique en accélérant sous la contrainte de la nécessité la formation de combinaisons de Troisième Force plus axée à droite. Dès la formation du groupe gaulliste de l'ADS constitué de transfuges de l'Union, en décembre 1948, l'UDSR est condamnée à participer au gouvernement. En deçà d'une trentaine

---

1. Le gouvernement André Marie n'a duré que du 26 juillet au 28 août 1948 (expédition des affaires courantes jusqu'au 5 septembre 1948).

2. L'expression est de Roger Priouret ; cf. *La République des députés*, Paris, Grasset, 1959.

de députés, un groupe parlementaire n'a plus les moyens de nuire, c'est-à-dire de compter par lui-même. Son rôle dès lors dépend de la configuration générale des majorités.

Il y aurait, en effet, un paradoxe, entre la faiblesse numérique du groupe UDSR à partir de décembre 1948 et sa réelle audience jusqu'en 1951 si l'influence de R. Pleven ne débordait pas les limites strictes de son parti. De l'ascendant qu'il exerce sur bon nombre de députés dépend à l'occasion la survie d'un gouvernement. Par conséquent, l'UDSR reste jusqu'en 1951 un groupe charnière en ce qu'elle sert de lien entre diverses formations. Elle est en même temps un « parti tampon ». Elle assure l'articulation entre des éléments de la majorité, qui sans cela risqueraient de se désolidariser (par exemple le MRP et la SFIO sous le premier gouvernement Pleven), et par son rôle de médiateur, de modérateur et d'arbitre absorbe des vibrations et des tensions de force à disloquer les combinaisons. En 1947 et 1948, elle se place à l'articulation de la SFIO et du MRP d'une part, et des groupes de centre droit et de droite de l'autre. A partir de 1949-1950, entre la SFIO d'une part et le MRP et la droite d'autre part. Le groupe UDSR est le lieu géographique où se résolvent les contradictions des combinaisons de Troisième Force. L'UDSR n'est alors ni l'aile droite ni l'aile gauche de ces majorités mais, avec les radicaux et quelques modérés, le corps même de l'équipage. C'est pour cette raison qu'à partir de 1949 nul n'était plus apte que René Pleven à conduire la législature jusqu'à son terme. Investi président du Conseil le 11 juillet 1950, René Pleven s'emploie à maintenir la cohésion de la Troisième Force menacée par l'imminence de la compétition électorale. Appelé à nouveau au lendemain des élections du 17 juin 1951 à former le Gouvernement pour ressusciter la Troisième Force, René Pleven échoue. Sous la deuxième législature, l'UDSR ne remplit plus la fonction de groupe charnière. Cela s'accompagne d'une perte d'influence qui se traduit par une plus faible représentation dans les gouvernements.

## LE PLUS FORT TAUX DE MINISTRES PAR DÉPUTÉS

Dans un régime parlementaire, les groupes sont très attentifs à monnayer leur soutien en postes ministériels. La vocation d'un groupe charnière comme l'UDSR est d'être de tous les gouvernements ou presque.

Du gouvernement Ramadier de 1947 au gouvernement Pflimlin de 1958, les membres de l'UDSR ont occupé 41 fonctions ministérielles, c'est-à-dire présidence et vice-présidence du Conseil, ministère d'État,

ministère, secrétariat et sous-secrétariat d'État<sup>1</sup>. A titre de comparaison, le Parti radical a occupé 193 postes, le MRP 162, la SFIO 128, les indépendants et paysans au sens large 136, les gaullistes (ARS, URAS, républicains sociaux) 33. Il y avait donc en moyenne 2 ministres ou secrétaires d'État UDSR par gouvernement. De fait, de 1947 à 1958, l'UDSR a toujours été représentée dans les vingt gouvernements qui se sont succédé. Elle a occupé deux fois l'Hôtel Matignon : du 12 juillet 1950 au 10 mars 1951, et du 10 août 1951 au 20 janvier 1952. Le Parti radical occupa dix fois ce poste, le MRP quatre fois, les indépendants deux fois, la SFIO deux fois si on ne tient pas compte des remaniements du Gouvernement. Par rapport au nombre moyen de parlementaires, c'est bien l'UDSR qui, proportionnellement, a occupé le plus de ministères. Le ratio est de 268 %. Son groupe parlementaire est le lieu géographique de l'Assemblée qui a la plus grande densité de ministres. L'UDSR disposait d'un noyau dur de ministrables (René Pleven, Eugène Claudius-Petit, François Mitterrand, Édouard Bonnefous) qui ont été plusieurs fois ministres. Ils l'auraient été sans appartenir à l'UDSR, mais sans doute moins souvent. Au palmarès de l'occupation des fonctions ministérielles vient en tête François Mitterrand, onze fois ministre ou secrétaire d'État pour une durée totale de 5 ans, 7 mois et 10 jours. Viennent ensuite René Pleven, neuf fois ministre ou président, soit 4 ans, 7 mois et 17 jours, et Claudius-Petit neuf fois ministre, soit 4 ans, 6 mois et 11 jours. François Mitterrand doit sa première place à sa participation au gouvernement Ramadier. Onze fois ministre pour une durée totale de 5 ans souligne assez la valse des gouvernements sous la IV<sup>e</sup> République. Il n'est jamais resté plus de 17 mois dans un ministère : 16 mois et 12 jours dans le gouvernement Mollet, le plus long de toute la période ; 13 mois dans le premier gouvernement Queuille, et 11 mois et 26 jours comme ministre de la France d'Outre-Mer dans les cabinets Pleven et Queuille. Claudius-Petit pour l'Union détient le record de la durée d'occupation du même département sans discontinuité. Pendant plus de 4 ans et demi, il fut ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme dans huit gouvernements successifs. Seul Robert Schuman fait mieux en restant 5 ans et demi au Quai d'Orsay. René Pleven, contrairement au souvenir qu'il a laissé dans l'opinion publique qui le tient pour responsable de la conduite de la guerre en Indochine, n'a été

---

1. Pourraient être ajoutées à ce chiffre la fonction de haut commissaire à la distribution occupée par Eugène Rastel du 14 mars au 14 juin 1947, et celle de secrétaire d'État remplie l'espace d'une journée par Pierre Chevallier du 11 au 12 août 1951.

ministre de la Défense nationale que pendant 2 ans, 11 mois et 24 jours au total et à deux reprises séparées par 2 ans ; mais la deuxième fois au plus mauvais moment de la guerre d'Indochine...

La moyenne de deux ministres UDSR par gouvernement recouvre des réalités différentes selon les législatures. De 1946 à 1951, 17 postes furent occupés par l'UDSR : 5 de 1946 à 1948, 12 à partir du premier cabinet Queuille, qui voit l'arrivée de Claudius-Petit et annonce celle de Pleven après l'échec de la tentative de rapprochement avec le RPF. De 1951 à 1955, 17 départements sont occupés par des UDSR. Enfin, 7 postes pour la troisième législature, il est vrai plus courte que les deux premières. Le classement souligne que la participation a surtout été forte dans les gouvernements de Troisième Force, de 1948 à 1951. Le glissement des majorités vers la droite à partir du gouvernement Pinay lui a été préjudiciable. Le ralliement de 27 députés RPF et la faiblesse numérique du groupe UDSR sous la deuxième législature (une dizaine d'élus) marginalisent le groupe. L'Union était alors trop faible pour pouvoir déclarer, comme André Diethelm le 21 mai 1953, après la chute du gouvernement Mayer : « Nous ne sommes pas morts puisque nous pouvons encore détruire. » Du gouvernement René Mayer au gouvernement Pflimlin, les anciens RPF sont davantage courtisés que les UDSR : 33 ministres contre 14. C'est au moment même où les votes UDSR sont moins nécessaires à l'existence des gouvernements que les militants plaident pour la non-participation, de 1952 à 1954. Cela peut avoir une signification politique mais aucune espèce d'influence sur le sort des majorités. Une formation de ce type ne peut jouer un rôle de groupe charnière qu'à la condition de servir d'articulation entre les deux volets de la majorité, de force à peu près comparable en termes de combinaison gouvernementale, entre des formations de droite et la SFIO. Autrement dit, l'UDSR, qui se présente comme une formation de centre gauche, remplit la fonction de groupe charnière aussi longtemps que le Parti socialiste participe au pouvoir dans un dispositif de Troisième Force. Ce fut le cas entre 1948 et 1951. Après cette date, le rôle de l'UDSR est à peine supérieur à celui des indépendants d'outre-mer. Peut-on aller jusqu'à dire à la lumière de cette expérience que toute force centriste perd sa raison d'être lorsque le Parti socialiste est dans l'opposition ? René Pleven le pense puisqu'il a toujours cherché à associer au Gouvernement les socialistes ; en 1950, il obtient de Guy Mollet le retour des socialistes qui s'étaient retirés du gouvernement Bidault. Néanmoins, René Pleven n'est pas allé jusqu'au bout de cette analyse ; par refus de la politique du pire, il accepta de soutenir, voire de participer aux gouvernements de

droite des années 1952-1954. François Mitterrand, quant à lui, tout en votant l'investiture des présidents du Conseil qui se sont succédé de 1951 à 1953, a pensé la participation de l'UDSR à partir de 1953 dans le cadre de ce qui a été à partir de 1956 la majorité de Front républicain. Alors, l'UDSR, divisée et affaiblie au soir du 2 janvier 1956, était moins un groupe charnière qu'un maillon de la majorité.

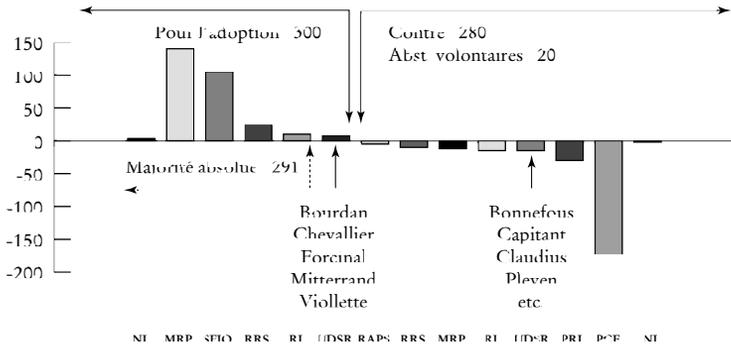
92 Au total, la répartition des ministres UDSR par législature confirme l'analyse des scrutins. Il y a donc une corrélation entre le rôle de groupe charnière qu'a joué l'UDSR et l'existence de la Troisième Force. Sous la deuxième législature, le rôle de l'UDSR se trouve affecté de la dislocation de la Troisième Force sur la question scolaire et du refus de la SFIO de participer au gouvernement. René Pleven a fait naître au forceps la Troisième Force élargie au centre ; il préside à sa disparition dans son second gouvernement. Enfin, en 1952, l'intégration des gaullistes dissidents à la majorité enlève à l'UDSR tout rôle fonctionnel au Palais-Bourbon. Son influence ne dépasse pas celle que peuvent avoir à titre individuel les plus éminents de ses membres. Le groupe est de moins en moins courtisé sous les deuxième et troisième législatures. A cet égard, la formation du gouvernement René Mayer en janvier 1953, soit un peu moins d'un an après la chute du gouvernement Pleven qui avait pour mission de recoller les morceaux de la Troisième Force, est un tournant dans l'histoire de l'UDSR. De la même manière que l'entrée de Claudius-Petit dans le premier gouvernement Queuille traduisait le ralliement de l'UDSR à la participation, son départ du ministère de la Reconstruction le 8 janvier referme symboliquement – avec une année de décalage sur la réalité – la séquence au cours de laquelle le groupe de l'Union a rempli le plus parfaitement la fonction de groupe charnière.

---

## R É S U M É

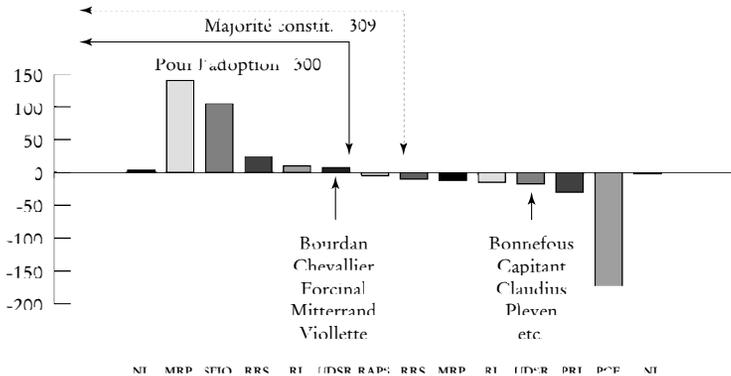
*L'UDSR, qui avait voulu être l'instrument de la rénovation de la vie politique française à la Libération, se transforme en 1946 en petit parti de gestion des affaires de la République. Bien qu'elle se soit opposée au compromis constitutionnel de 1946, elle finit par s'identifier à la IV<sup>e</sup> République. Archétype du parti charnière, l'UDSR ne remplit pleinement cette fonction que sous la Troisième Force. A partir de 1951, les modifications intervenues dans le système partisan accompagnent le déclin de son influence comme groupe charnière. Tour à tour ou en même temps « parti tampon » et parti charnière, elle ne fut plus qu'une force d'appoint sous les deuxième et troisième législatures de la IV<sup>e</sup> République.*

*Graphique 1*  
**Confiance au gouvernement Ramadier**  
 30 octobre 1947<sup>1</sup>



93

*Graphique 2*  
**Investiture de Léon Blum, président du Conseil**  
 désigné 21 novembre 1947<sup>2</sup>

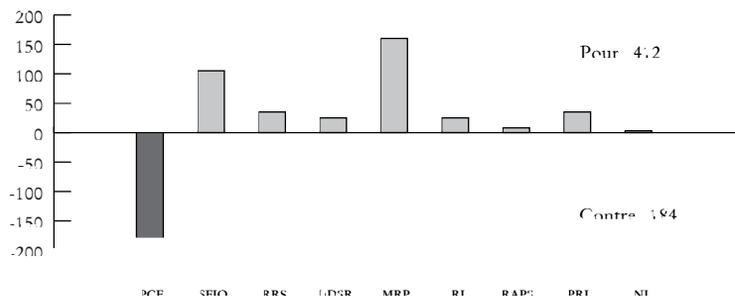


1. Question de confiance posée pour l'adoption de l'ordre du jour de Charles Lussy sur la politique générale du gouvernement ; cf. *JORF*, AN, séance du 30 octobre 1947, p. 4989-4990.

2. Motion d'investiture de Léon Blum votée par 300 voix contre 277. La majorité constitutionnelle étant de 309, l'Assemblée nationale n'a pas adopté ; cf. *JORF*, AN, séance du 21 novembre 1947, p. 5120-5121.

*Graphique 3*

**Investiture de Robert Schuman, président du Conseil désigné 22 novembre 1947<sup>1</sup>**

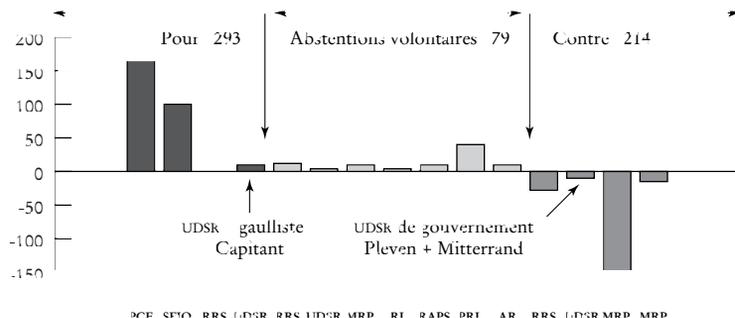


94

N.-B. : L'ensemble du groupe UDSR a voté l'investiture à l'exception de René Capitant et de Jacques Vendroux qui se sont abstenus volontairement.

*Graphique 4*

**Chute du gouvernement Schuman, 19 juillet 1948<sup>2</sup>**



1. Cf. *JORF*, AN, séance du 22 novembre 1947, p. 5129-5130.

2. Scrutin sur l'amendement de M. Capdeville à l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi sur le budget des dépenses militaires (réduction globale de 12 milliards) ;

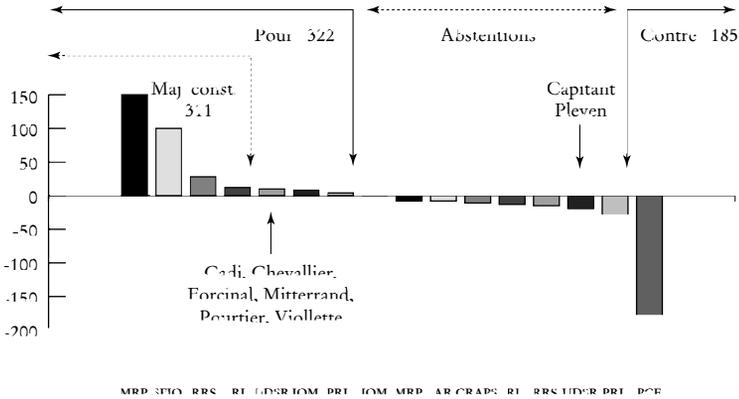
- pour l'adoption (c'est-à-dire contre le gouvernement) = 293 ;

- contre l'adoption (c'est-à-dire pour le gouvernement) = 214.

Ce vote entraîna la chute du gouvernement Schuman. Cf. *JORF*, AN, séance du 19 juillet 1948, p. 4861-4862.

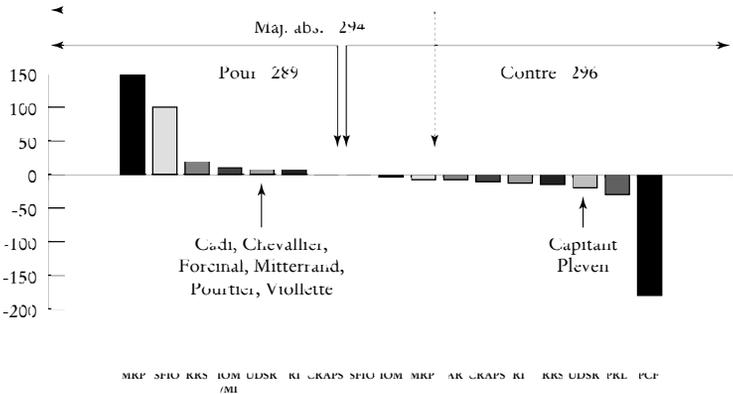
Graphique 5

Investiture de Robert Schuman, président du Conseil



désigné 31 août 1948<sup>1</sup>

Graphique 6



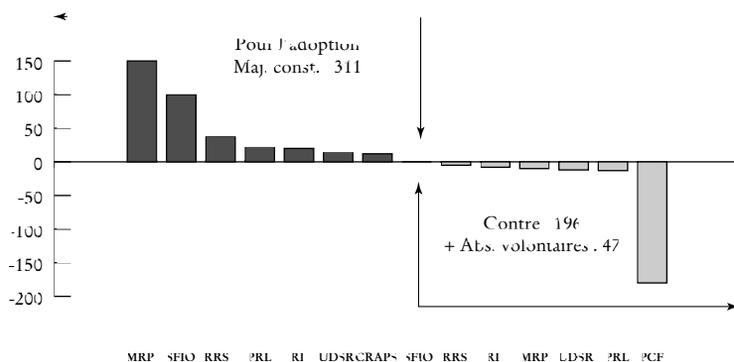
1. Cf. *JORF*, AN, séance du 31 août 1948, p. 6432-6433.

2. Scrutin sur l'ordre du jour de confiance de MM. de Menthon, Cudenet et Charles Lussy, déposé en conclusion des interpellations sur la politique générale du gouvernement Schuman. L'Assemblée nationale n'a pas adopté par 296 voix contre 289 après rectification. Cf. *JORF*, AN, séance du 7 septembre 1948, p. 6468-6469.

## Chute du gouvernement Schuman, 7 septembre 1948<sup>2</sup>

Graphique 7

### Investiture de Henri Queuille, président du Conseil



96

### désigné 10 septembre 1948<sup>1</sup>

1. Motion d'investiture d'Henri Queuille, président du Conseil désigné ; cf. *JORF*, AN, séance du 10 septembre 1948, p. 6505-6506.